

Madame Annick GIRARDIN
Ministre de la Fonction Publique
80, rue de Lille
75007 PARIS

LE SECRETAIRE GENERAL

Réf. 2017/02/42 YK/NC

Paris, le 17 février 2017

COURRIER RECOMMANDE A/R.

OBJET : PREAVIS DE GREVE DU LUNDI 6 MARS 2017 A 20 H AU MERCREDI 8 MARS 2017 A 8 H

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la Fédération des personnels DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE FORCE OUVRIERE de déposer un préavis de grève pour **le mardi 7 mars 2017**.

Il couvrira les **personnels et agents des fonctions publiques territoriale et hospitalière relevant de notre fédération**.

Ce préavis est motivé par les raisons suivantes :

- Contre la politique d'austérité menée par le gouvernement qui se traduit par une perte réelle de pouvoir d'achat. L'urgence passe par la revalorisation immédiate et significative de la valeur du point d'indice et par le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat.
- Contre les réformes structurelles (territoriale, santé, etc...) qui fragilisent la fonction publique et les services publics ;
- Pour la création d'emplois indispensables à l'accomplissement de toutes nos missions de service public.

Afin de permettre aux agents des fonctions publiques territoriale et hospitalière relevant de notre fédération de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour la période allant du lundi 6 mars 2017 à 20 heures au mercredi 8 mars 2017 à 8 heures.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Yves KOTTELAT
Secrétaire Général

